Texte pour la BDD de la SAE vote :

Être électeur sur la plateforme signifie pouvoir voter pour ses jeux préférés dans différentes catégories (meilleur jeu d’action, meilleur jeu indépendant, meilleur jeu de sport, etc.). Chaque électeur dispose d’un compte personnel lui permettant d’accéder à l’interface de vote pendant la période officielle du scrutin.

L’administrateur de l’élection crée au préalable les différentes catégories, enregistre les jeux nominés dans chacune d’elles, et définit les dates d’ouverture et de clôture du vote. Avant le début du scrutin, aucune action de vote n’est possible.

Les électeurs sont invités à s’inscrire sur la plateforme. Lors de leur inscription, ils doivent renseigner leur nom, prénom, adresse e-mail et choisir un mot de passe sécurisé.

Une fois connectés, les électeurs peuvent consulter la liste des catégories et des jeux nominés, mais ne peuvent voter qu’à partir de l’ouverture officielle du scrutin.

Pendant la période de vote, chaque électeur peut sélectionner un seul jeu par catégorie. L’application s’assure que chaque électeur ne vote qu’une seule fois par catégorie et que son vote reste anonyme et irréversible. Les bulletins de vote sont enregistrés dans la base de données, séparés de l’identité des électeurs afin de garantir la confidentialité des suffrages.

À la clôture du scrutin, les résultats sont calculés automatiquement par le système. Les jeux obtenant le plus de votes dans chaque catégorie sont affichés dans une page de résultats publique, accompagnés de statistiques (taux de participation, répartition des votes, etc.).

L’administrateur dispose également d’un espace sécurisé lui permettant de gérer les utilisateurs, d’ajouter ou de retirer des jeux candidats.

|  |  |
| --- | --- |
| Entité | Attributs (principaux) |
| Utilisateur (électeur/admin) | id\_utilisateur, nom, prenom, email (unique), mot\_de\_passe\_hash, role {electeur, admin}, statut\_compte {actif, suspendu}, email\_verifie(bool), date\_creation |

Extraits du texte utilisés :

« **Chaque électeur** dispose d’un **compte personnel** lui permettant d’accéder à l’interface de vote… » • « Les électeurs sont ensuite **invités à s’inscrire**… ils doivent renseigner **leur nom, prénom, adresse e-mail et choisir un mot de passe**… » • « **Après validation** de leur compte, ils reçoivent **un lien d’activation**… » • « **L’administrateur de l’élection**… crée… définit les dates… » • « l’administrateur peut **suspendre temporairement le compte d’un électeur**… »

Nous voulons disposer d’un site web permettant d’organiser un vote élisant le meilleur jeu vidéo de l’année.